

Barneville-Carteret (Manche) : désaffectation de l'église de Carteret, celle de Barneville restaurée

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Diocèses](#), [En Une](#)

Date : 22 avril 2021

Situation constatée à Barneville-Carteret : alors que des riverains continuent de se battre pour empêcher la destruction de l'église de Carteret, propriété du diocèse et en cours de désaffectation, l'église de Barneville devrait être restaurée en 2022.

A Carteret l'association de riverains *Un avenir pour Saint-Germain le Scot* a été reçue par le diocèse. Son président François Rosset [explique dans la Presse de la Manche](#) : « L'association a été reçue récemment à deux reprises par le diocèse de Coutances et Avranches, d'abord par son chancelier le père Vannier, puis par l'économiste M. Jourdan. Dans les deux cas, l'accueil a été bienveillant et l'écoute attentive [...] à la suite du conseil presbytéral du 12 avril 2018, **Mgr Leboulc'h a pris un décret d'exécration de l'église le 14 janvier 2020. Elle est donc désacralisée, de façon irréversible.** Un inventaire des objets et du mobilier liturgiques a également été réalisé le 14 janvier 2020 par le père Jamelot, responsable des objets du culte et par ailleurs curé de Saint-Pierre de Coutances et ceux-ci, dont certains inscrits aux Monuments historiques, seront retirés et remis au curé de la paroisse, l'abbé Lemièrè ».

Néanmoins si la démolition de l'église pour vendre le terrain qui la porte était la solution envisagée par le diocèse – si ce n'est la raison de toute l'opération, la mobilisation des riverains laisse espérer un autre dénouement : « la démolition n'est pas la solution préférée du diocèse. Le canon 1222 du code de droit canonique stipule que l'église peut être réduite par l'évêque diocésain à un usage profane qui ne soit pas inconvenant. Ainsi le diocèse envisagerait volontiers une cession à une association culturelle ».

Ce qui laisse espérer à l'association la possibilité de racheter les lieux pour les sauver : « L'association « *Un avenir pour Saint-Germain-le-Scot* compte maintenant plus d'une centaine de membres et de donateurs et près de trois cents sympathisants. Elle a le sentiment qu'elle pourra réunir des fonds significatifs en provenance de mécènes privés et publics lui permettant de s'imposer vis-à-vis du diocèse comme un interlocuteur privilégié ». Affaire à suivre, donc, alors que l'autel de l'église de Carteret devrait être déplacé à Barneville, et que les cloches ont été déposées et emmenées à Coutances.

Dans le bourg de Barneville, la restauration de l'église va être [engagée](#) en 2022 pour 456.000 €. Ils seront réalisés en une seule fois, sur dix mois, les cultes étant déplacés dans deux autres églises des environs ; au passage, une chapelle dédiée à l'ancienne église du Carteret devra être réalisée dans l'église de Barneville, autour des objets du culte ramenés de Saint-Germain le Scot.